

Travailler à créer

Par **Pierre-Michel Menger**, professeur au Collège de France, titulaire de la chaire de Sociologie du travail créateur, directeur de recherche en sociologie au CNRS et à l'École des hautes études en sciences sociales, a dirigé le Centre de sociologie du travail et des arts (1993-2005)

Comment qualifier le travail créateur ? Le lexique qui paraît immédiatement le plus approprié n'a rien d'original, dans une perspective de science sociale : l'œuvre est le résultat d'une action intentionnelle, elle résulte d'une série de choix guidés par des objectifs dont les spécifications sont fort variables.

C'est dans une activité qui n'est pas immédiatement subordonnée à des fins spécifiées *ab initio* que l'individu peut exprimer sa puissance inventive, précisément parce qu'il ne peut pas contrôler lui-même la situation de travail de part en part, et qu'*a fortiori*, autrui ne peut pas exercer sur son travail un contrôle étroit qui rapidement abolirait la dimension d'émergence et d'imprévisibilité.

L'histoire des arts est peuplée de ces caractères et tempéraments artistes indociles, obsédés de travail, fiers, entreprenants et inquiets, tels Michel-Ange ou Beethoven. Ces figures du travail créateur sont aussi les supports efficaces de toute une mythologisation de la génialité. On aimerait pouvoir identifier les traits individuels qui sont prédictifs de l'inventivité, ce qui permettrait de résoudre le problème lancinant de la perle rare, c'est-à-dire cette équation injuste et coûteuse qui a besoin de beaucoup d'appelés pour produire peu d'élus. Mais cette identification certaine des facteurs de l'inventivité est un vœu contradictoire dans les termes, puisqu'il abolirait le principe d'innovation, je veux dire le principe de l'innovation radicale, pas de l'innovation incrémentale. D'où la solution de la rationalisation a posteriori : au vu des réalisations admirables d'un individu, tâchons de déceler ce qui a bien pu le doter de capacités extraordinaires : en d'autres termes, il s'agit de déchiffrer à rebours l'équation causale d'une réussite dont le cours était essentiellement incertain.

J'ai introduit la notion d'incertitude. L'incertitude a deux faces : interne et externe, intrinsèque et extrinsèque. La face interne est celle du cheminement tâtonnant et non linéaire du travail créateur, son cours plus ou moins chaotique, avec ses bifurcations, ses repentirs, ses révisions, ses recommencements : la gratification que procure un tel travail vient de là précisément, car créer, c'est en effet ne pas savoir d'avance ni quel sera le résultat, ni quelle sera la quantité d'essais et d'erreurs qui vont surgir durant le processus de travail, ni où se situe le point d'inflexion à partir duquel plus d'effort sera improductif. Et parce que le résultat ne peut être anticipé comme une cible certaine qu'on pourrait atteindre assez sûrement à l'aide d'un bon schéma de travail, l'artiste peut se réjouir d'être surpris, ou même dépossédé des moyens de contrôler complètement son action. L'artiste mettra les surprises stimulantes ou désarmantes de son activité en balance avec le labeur de ses tâtonnements.

La face extrinsèque de l'incertitude dans le travail créateur, c'est la valeur qu'autrui reconnaît au résultat, et qui expose le dit résultat à des mises en comparaison avec ce qui a été déjà fait par d'autres (« est-ce vraiment original ? ») et avec ce qui se fait (« est-ce plus « intéressant » que ce que j'ai vu, lu, entendu récemment ? »). L'évaluation des artistes et de leurs œuvres serait aisée si l'appréciation était réalisée en termes absolus, et si elle conduisait à déterminer les

qualités de l'artiste et la valeur de ses œuvres à partir d'une échelle univoque de mesure, à partir d'un ensemble stable de critères dépourvus d'ambiguïté. C'est précisément le contraire qui est vrai : l'originalité esthétique et la valeur artistique ne se mesurent pas autrement qu'en termes relatifs.

Extrait de la communication prononcée en Grande salle des séances, le 4 octobre 2017